

**Service Restauration Scolaire et Périscolaire - PLANNING DE RESERVATION MENSUEL**

Identité de l'enfant						
Nom/Prénom : .....						
Ecole : <input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Verdun		Classe : .....		Enseignant(e) : .....		
MOIS DE JUIN/JUILLET 2025						
JOUR		Périscolaire Matin	Périscolaire Avant Repas	Cantine	Périscolaire Après repas	Périscolaire Soir
Lundi	2-juin					
Mardi	3-juin					
Jeudi	5-juin					
Vendredi	6-juin					
<b>Lundi</b>	<b>9-juin</b>	<b>FERIE</b>				
Mardi	10-juin					
Jeudi	12-juin					
Vendredi	13-juin					
Lundi	16-juin					
Mardi	17-juin					
Jeudi	19-juin					
Vendredi	20-juin					
Lundi	23-juin					
Mardi	24-juin					
Jeudi	26-juin					
Vendredi	27-juin					
Lundi	30-juin					
Mardi	1-juil.					
Jeudi	3-juil.					
Vendredi	4-juil.					PAS PERISCOLAIRE
Total général par colonne						

**Nota :**  
 La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil de la Mairie, à l'accueil du service scolaire ou téléchargeable sur l'application ONE de L'ECOLE et sur le site DONCHERY de <https://www.donchery.fr>  
 Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.  
 Toutes les cases cochées sont facturées (Article 5.3 du règlement intérieur).  
**Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 4.2.1 du règlement intérieur).**

Le planning sera pris en compte uniquement si celui est accompagné du règlement (Article 5.3 du règlement intérieur)

En Numéraire  En Chèque : N° .....

	Nombre	TARIF	Total	Date : .....
<b>Cantine :</b> ENFANTS Cheveuges 4,50 €		5 €		Signature des parents ou Représentant légal:
<b>Périscolaire matin</b> si QF* > ou égal à 630 :		2 €		
<b>Périscolaire midi</b> si QF* > ou égal à 630 :		1 €		
<b>Périscolaire soir</b> si QF* > ou égal à 630 :		3,50 €		
<b>Périscolaire matin</b> si QF* < 630 :		1,80 €		
<b>Périscolaire midi</b> si QF* < 630 :		0,90 €		
<b>Périscolaire soir</b> si QF* < 630 :		3,30 €		
<b>Total du règlement du mois de Juin/Juillet 2025</b>				

**Planning à remettre en mairie impérativement la semaine du :**

**Lundi 12 mai au Vendredi 16 mai 2025 (MATIN)**

**Attention : Tout planning rendu après cette date engendra l'application du tarif E (tarif exceptionnel).**

Annotation (situation de déduction) - (Article 5.4 du règlement intérieur) :